

Lettre de Renseignements d'Urbanisme

18/02/2020
10:51:58

COPIE ORIGINAL CERTIFIÉE

Nos/Réf : 0191REY0120ADS
Cabinet REYNARD

Collab. : MAGALI

Vos/R

Pro/Ad

Adress

CORBONOD (01420)

Ref Cad : E 1011, E 1013, E 1096, E 1097 pour 2266m2

- Mutation d'un ensemble bâti ou non-bâti sans modification de son état.
- Ce document est établi sous la seule responsabilité de son signataire.
- Il n'a pas pour objet de déterminer les règles de constructions et ne remplace pas le certificat d'urbanisme.
- Les renseignements concernant l'alignement ne peuvent se substituer à l'arrêté d'alignement délivré par le maire ou l'équipement.

Documents d'urbanisme	Zone(s)	Droit de préemption
PLU approuvé le 05/12/88 (Der. mod 14/06/2016)	UB & A	Droit de préemption urbain SIMPLE

1 - Droit de préemption

DPU simple (L211-1 à L211-2 du CU) : Uniquement sur zone UB

2 - Servitudes d'Utilité Publique

Néant

3 - Servitudes d'Urbanisme

Est concerné par un sursis à statuer : Mise en élaboration du PLUi

N'est pas concerné par un alignement (limites actuelles de la propriété)

N'est pas concerné par un emplacement réservé

N'est pas concerné par une marge de recul

4 - Opérations

N'est pas situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC)

5 - Environnement

Est situé dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) : Type II

N'est pas situé dans un parc naturel régional

N'est pas situé dans une zone de protection Natura 2000

6 - Observations, prescriptions particulières et autres

Est situé dans une zone de sismicité : Modérée (3)

Est situé dans une zone à potentiel Radon : Zone 1

A voté la taxe communale forfaitaire sur les cessions de terrains nus (art.1529 du CGI)

N'est pas concerné par un risque minier

N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral

A Archamps, le mardi 18 Février 2020



Département :
AIN

Commune :
CORBONOD

Section : E
Feuille : 000 E 03

Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 22/01/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

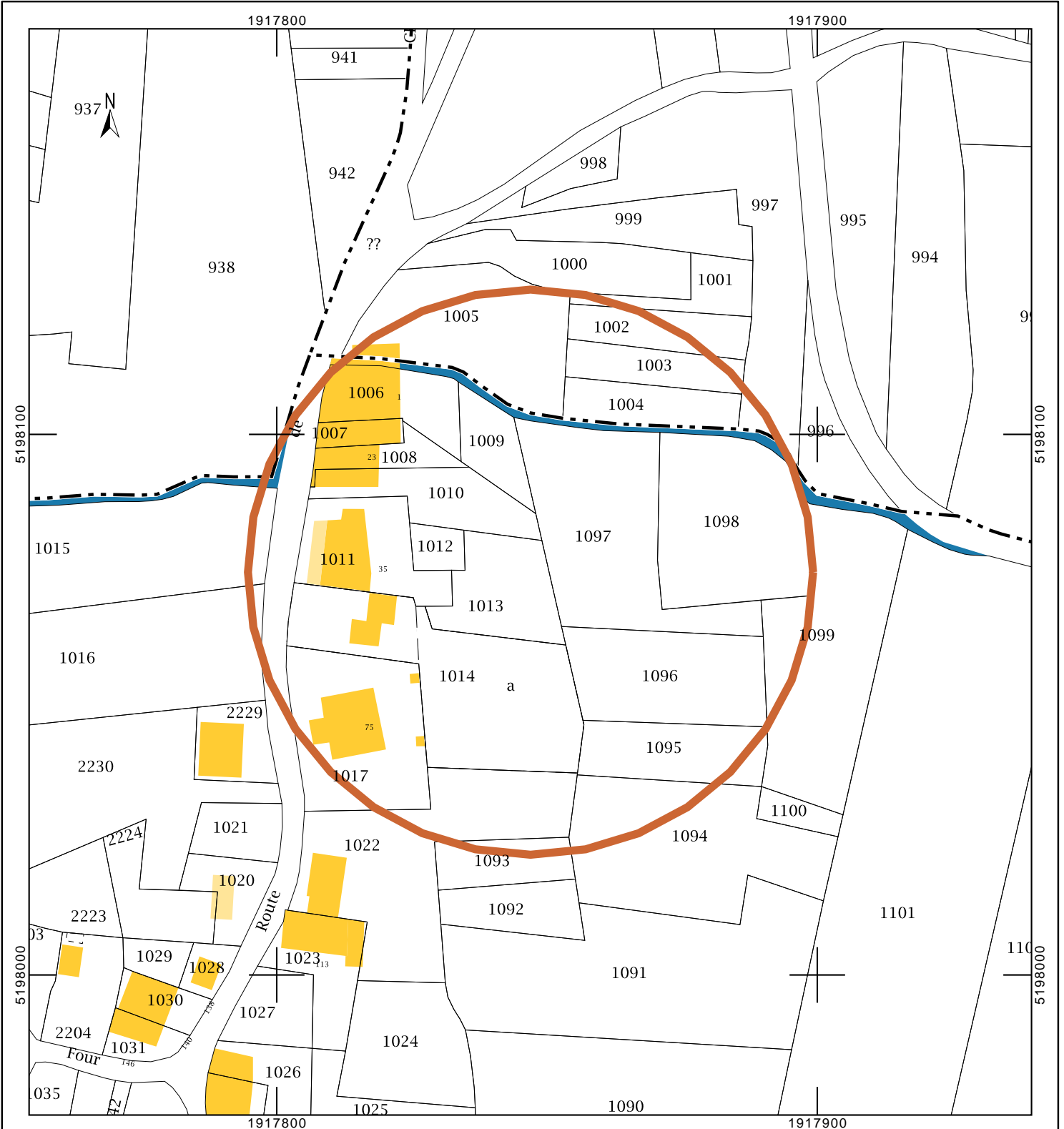
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BOURG-EN-BRESSE
PTGC Aïn 5 rue de la Grenouillère 01000
01000 BOURG EN BRESSE
tél- 04 74 45 77 00 -fax 04 74 45 86 08
ddfp01.cadastre-
celivrance@trf01.impots.gouv.fr

18/02/2020
10:52:00

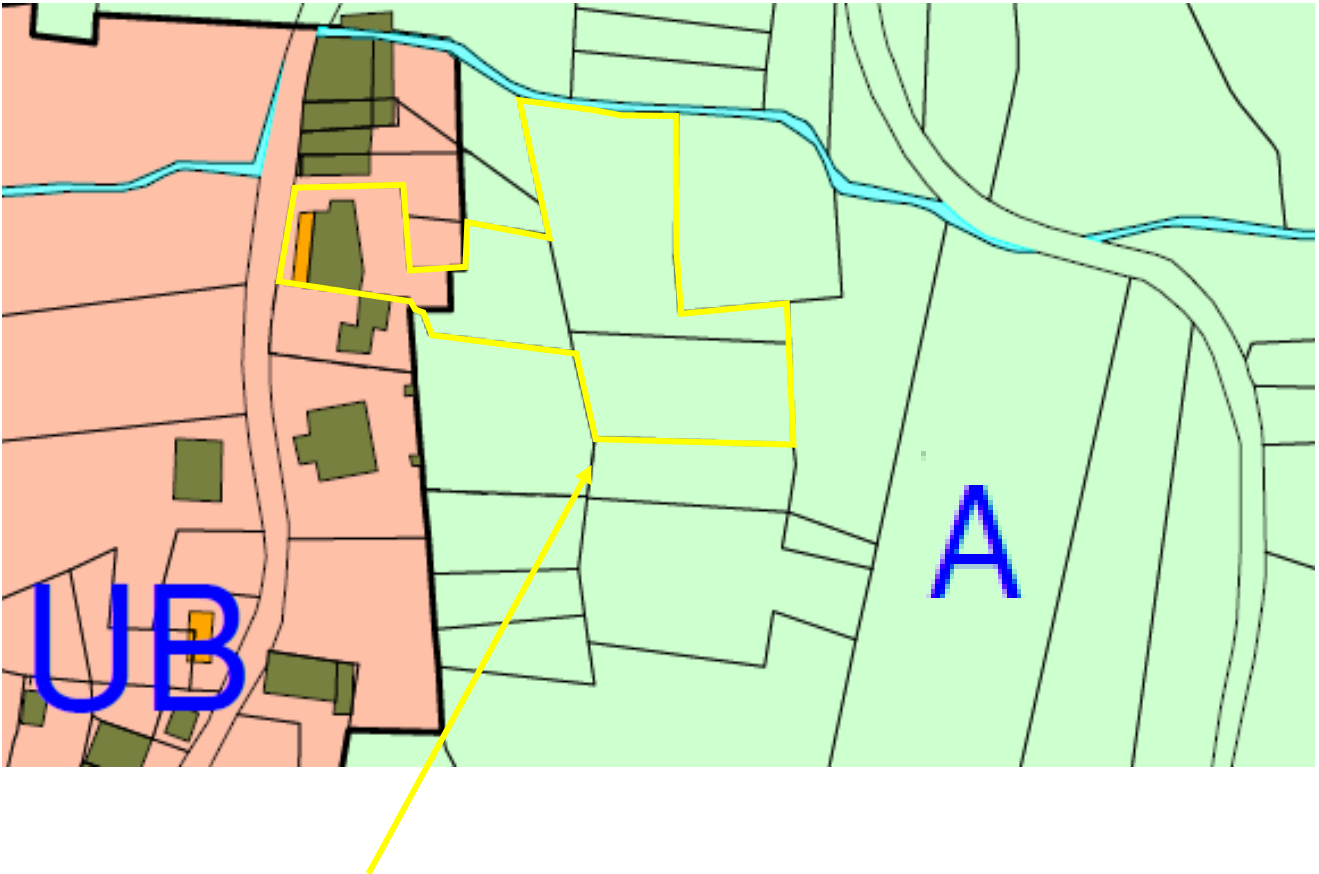
Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr





COPIE ORIGINAL CERTIFIÉE



Plan de zone



LEGENDE

-  Limites de zones
-  Emplacements réservés
-  Espaces boisés classés au titre de l'article L130.1 du code de l'urbanisme
-  Bâti et paysage identifiés au vu de l'article L.123.1.5.III.2 du code de l'urbanisme